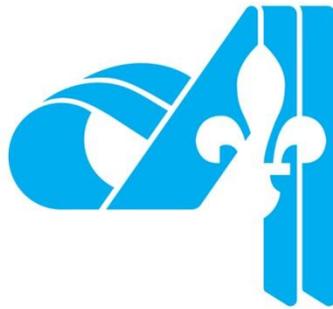


Consultation publique
Opportunité pour l'agglomération de
Montréal de se doter d'un conseil des
politiques alimentaires

Mémoire présenté par
L'Association des détaillants en alimentation du Québec



À la **Commission sur le développement social et la
diversité montréalaise**

Montréal, le 9 octobre 2015

QUI NOUS SOMMES

Fondée en 1955, l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) est la seule association qui représente l'ensemble des détaillants propriétaires du Québec. Sa mission est de défendre et de représenter les intérêts professionnels, sociopolitiques et économiques des quelque 8 000 détaillants en alimentation, quels que soient leur bannière et le type de surface qu'ils opèrent.

Bien entendu les enjeux agroalimentaires sont prépondérants pour notre organisation, nous sommes très impliqués à tous les niveaux dans notre industrie. Membre fondateur d'Aliments du Québec, l'ADA siège également sur le Conseil des appellations réservées et les termes valorisants (CARTV), la Coalition pour la souveraineté alimentaire, en plus d'être un collaborateur privilégié auprès des tables de concertation agroalimentaires régionales et différents comités, au côté des autres partenaires de la filière agroalimentaire.

COMMENTAIRES

Il nous est très difficile de nous prononcer sur l'opportunité pour l'Agglomération de Montréal de se doter d'un Conseil des Politiques Alimentaires (CPA).

Le document de consultation nous apparaît vague, posant plus de questions qu'apportant des réponses à nos interrogations. Nous trouvons très étrange de nous prononcer sur un organisme dont ni le mandat, ni les moyens ne sont prévus à l'avance.

Nous avons de l'intérêt et nous nous sentons interpellés directement par différents sujets qui touchent nos activités, bien qu'il soit impossible pour le moment de saisir l'ampleur de cette structure proposée.

Il ne suffit pas, selon nous, de constater que des villes ou agglomérations ailleurs au Canada ou aux États-Unis ont mis en place une instance semblable pour démontrer la nécessité d'une telle structure. Les rôles des différents paliers gouvernementaux sont différents selon les juridictions, un copier-coller est impossible.

Nous croyons qu'il faut d'abord se questionner à savoir si un organisme d'envergure municipale ou régionale est le meilleur pour remplir chacun des différents objectifs énoncés et s'il a les ressources, tant humaines que financières, pour travailler à chacun des axes énoncés dans le document de consultation.

Un système alimentaire est un animal complexe et dans le cas qui nous concerne, il englobe des intérêts qui dépassent largement les limites administratives de la grande région montréalaise. Seulement du point de vue du détail alimentaire, c'est vrai au niveau des habitudes de consommation, de la compétition commerciale, de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de la gestion des déchets, mais aussi de tout l'encadrement légal et réglementaire.

Les normes et politiques alimentaires relèvent des gouvernements fédéral et provincial. Nous ne sommes qu'une seule des organisations représentatives du secteur agroalimentaire à part de la transformation, la production, la distribution, etc. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de consulter nos partenaires à ce sujet, mais nous nous questionnons sur l'efficacité de la multiplication des structures décisionnelles sur ces enjeux qui ont un impact majeur sur ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire dans nos commerces.

Une ville ou une instance régionale peut et devrait consulter les organismes à vocation locale sur des enjeux qui relèvent des autres paliers gouvernementaux, mais nous croyons qu'il serait préférable qu'on ne multiplie pas les paliers de prises de décisions pour ce qui est des normes et politiques alimentaires.

Il est déjà complexe pour nous, une organisation représentative du détail alimentaire au Québec, de s'assurer que les paliers provinciaux et fédéraux comprennent la réalité terrain de nos membres. Force est de constater que la structure d'approvisionnement des détaillants, leurs opérations, leurs contraintes demeurent souvent incomprises par le personnel au sein des différents ministères concernés par leurs opérations.

Nous sommes une organisation représentative avec des ressources relativement peu importantes et nous ne voyons pas comment nous arriverions à suivre l'évolution de démarches municipales si chaque municipalité d'importance ou pôle régional se met à souhaiter encadrer différents aspects relevant tant des opérations que de la concurrence dans le système alimentaire québécois.

Pour nous, particulièrement au niveau des politiques, l'institution de type « parapluie », réunissant des acteurs diversifiés et représentatifs, opérant sur le mode de la concertation et de la collaboration, devrait préférablement être au niveau provincial. Ce qui n'empêche pas Montréal ou toute autre municipalité ou MRC de mettre en place des comités axés sur des enjeux ou projets spécifiques comme l'agriculture urbaine, le soutien aux personnes dans le besoin, etc. Cependant, nous croyons que la multiplication des structures décisionnelles risque de créer beaucoup de confusion.

Nous sommes à la fois intéressés par la démarche et préoccupés par notre propre capacité à suivre ces travaux et de bien représenter nos membres de la région montréalaise.

Nous n'avons pas la prétention d'être le meilleur interlocuteur pour aider à la réflexion sur le développement de l'agriculture urbaine ou les différentes initiatives favorisant l'accès aux aliments pour les clientèles dans le besoin, différents groupes le font très bien. Néanmoins, nous sommes partenaires de différentes initiatives porteuses au regard d'une politique alimentaire via nos achats ou encore les partenariats établis auprès d'organismes tels que Moisson Montréal ou toutes les organisations communautaires, sociales ou sportives que soutiennent nos membres, et ce, depuis des années.

Nous avons une expertise certaine en ce qui a trait à la mise en marché des aliments et aux réalités commerciales. Cette expertise n'est pas toujours utilisée, même par des chercheurs pourtant bien intentionnés. Pour donner un exemple, il est vrai que dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal on retrouve difficilement des aliments frais à distance de marche, mais on ne peut

pour autant en conclure à la présence d'un désert alimentaire. Si l'on avait pensé nous consulter en amont de l'étude, on aurait pu outiller les chercheurs sur les habitudes de consommation, les conditions recherchées pour l'implantation d'un commerce, les facteurs qui lui permettraient de demeurer viable, le fait que différents détaillants du secteur offrent un service de navette et/ou de livraison à domicile ou simplement que certaines rues autour des commerces alimentaires de ce coin de la ville ne disposent même pas de trottoir. Ce secteur est régulé par l'automobile.

Il ne s'agit pas ici de teinter une étude, celle-ci doit évidemment être réalisée de manière indépendante, mais nous croyons que l'analyse d'un secteur ne peut se faire sans une compréhension fine de ce dernier.

Bon nombre de thèmes qui ont été mis de l'avant au sein du Conseil des politiques alimentaires que vous recensez touchent directement ou indirectement notre expertise, le choix des mandats et de la portée dudit conseil aura donc un impact sur nos activités.

Par ailleurs, nous ressentons un certain malaise à ce que le palier municipal en vienne possiblement à influencer sur le commerce en dictant les paramètres d'implantation. Il y a certes des zones en déficit d'offre, mais règle générale, la région métropolitaine est possiblement davantage en surplus d'offre alimentaire qu'en déficit, ce qui met une pression importante sur la compétitivité et la rentabilité des commerces existants. Vouloir influencer sur l'offre alimentaire pourrait avoir des effets bénéfiques, mais aussi des effets négatifs. Le système alimentaire fonctionne comme des vases communicants, ce qui est acheté ou consommé à un endroit, ne l'est pas à l'autre. Vouloir équilibrer l'offre et la demande est un défi colossal; si c'était simple, aucun commerce ne fermerait ses portes et aucun ménage ne manquerait à manger.

CONCLUSION

Nous sommes intéressés par cette démarche. Pour nous, les normes et politiques alimentaires doivent absolument continuer de relever des gouvernements fédéral et provincial.

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à toute question, mais pour le moment, il est difficile de définir la forme que pourra prendre notre collaboration à un éventuel Conseil des Politiques alimentaires de Montréal.